



N° de dossier :

	505210	024	000
N° de collection de documents	Répertoire du sujet	Code de doc.	N° de série

N° de la directive de modification :		Date de publication :				
Période ou date de réponse :						
Contrat :	Au contrat n° Insérer le numéro de référence du contrat entre Insérer le nom légal de l'entrepreneur tel qu'il apparaît sur le contrat (« l'entrepreneur ») et Canadian Nuclear Laboratories Ltd. / Laboratoires Nucléaires Canadiens Ltée (« LNC ») pour Insérer le nom du projet fait le Cliquer pour saisir une date (le « contrat »).					
Résumé du champ d'application supplémentaire :						
Calendrier :						
Prix du contrat :	Limite supérieure de la directive de modification	Description	Qté	Prix unitaire	Prix total (excluant la TVH)	
		Contingence (erreur/risque estimé) :				
		Cette directive de modification ne doit pas dépasser :				
Conditions	<p>Sauf lorsqu'il est spécialement modifié dans cette directive de modification, le contrat demeure inchangé et pleinement en vigueur, et il est entendu que la portée des travaux supplémentaires sera réalisée conformément au contrat et sous réserve de celui-ci.</p> <p>Il s'agit d'un avis de procéder en fonction du temps et des matériaux pour les travaux décrits, avant l'accord sur toute tarification et tout ajustement du calendrier d'exécution. Il ne s'agit pas d'une autorisation de paiement.</p> <p>La portée des travaux supplémentaires susmentionnés sera incorporée dans une autorisation de modification du contrat par laquelle le prix du présent contrat et de toute modification du calendrier correspondante sera formellement ajusté en fonction des coûts/temps réels encourus et attestés aux fins d'approbation des LNC. Cet avis est joint à l'autorisation de modification concernée.</p>					

Annexes pertinentes :	L'annexe suivante présente toute la documentation applicable à cette modification qui fait donc partie du présent contrat :
------------------------------	---

La présente directive de modification n^o est convenue entre les parties suivantes.

Entrepreneur :

Entrepreneur		Nom complet	Cliquer pour saisir une date
Titre/poste	Signature	Nom	Date

Nonobstant ce qui précède, l'entrepreneur convient que cette directive de modification ne doit pas être contraignante pour les LNC avant d'avoir été signée à la fois par l'entrepreneur ci-dessus et par le représentant de l'approvisionnement des LNC, comme il est énoncé ci-dessous.

Représentants des LNC :

Agent de négociation des contrats		Nom complet	Cliquer pour saisir une date
Titre/poste	Signature	Nom	Date

Pour approbation interne uniquement

Responsable du projet		Nom complet	Cliquer pour saisir une date
Titre/poste	Signature	Nom	Date

Gestionnaire de projet		Nom complet	Cliquer pour saisir une date
Titre/poste	Signature	Nom	Date